

## **Résumé du rapport sur la crise financière, économique et social par Pervenche Berès**

La crise a mis en lumière les limites et les défauts du système actuel, caractérisé par trente années de bouleversement des équilibres liés au développement d'un capitalisme de marché, l'abandon du système de Bretton Woods, la chute du mur de Berlin et le départ des responsabilités de la génération ayant connu la crise de 1929. Cela a conduit à une régulation insuffisante ou inexistante dans certains domaines, une recherche excessive et immorale de profits par un secteur financier surdimensionné et à l'influence profondément déstabilisatrice, une croissance des inégalités de revenus et l'absence de gouvernance mondiale et européenne à la hauteur des défis nouveaux nés de la mondialisation ou des progrès de l'intégration européenne.

Face à ce qui est aussi une crise de valeurs, les autorités politiques actuelles doivent apprendre des erreurs passées, elles ont une responsabilité historique pour élaborer un projet de réformes visionnaire.

Ce rapport se propose d'apporter une pierre à ce chantier en traçant les contours d'un contrat de législation.

### **Défis:**

- Retrouver la raison d'être de l'Union qui est d'abord d'unir les peuples, avant de les surveiller et de les sanctionner: au lendemain du grand krach, les citoyens européens aspirent à retrouver le sens politique du projet européen, qui est indissociable de la solidarité entre les territoires et les générations au sein de chaque État membre, entre eux et à l'échelle internationale;
- Mesurer l'impatience des citoyens européens qui ont observé la célérité avec laquelle la puissance publique est intervenue pour sauver le système financier, alors qu'il se retourne aujourd'hui contre certains États membres et que la situation de l'emploi est inquiétante;
- Redonner espoir à une génération de jeunes diplômés ou sans qualification directement bloquée à l'âge d'entrer sur le marché du travail par cette crise;
- La crise n'a en rien affaibli la pertinence de la stratégie adoptée en mars 2007 par le Conseil européen visant à accroître l'indépendance énergétique de l'Union européenne et à définir des engagements précis quant à la lutte contre le réchauffement climatique; elle l'a plutôt renforcée sous réserve d'y ajouter un objectif en termes d'emploi; estime qu'au-delà des éléments de réglementation du marché unique, cette stratégie doit se traduire par des actions directes de l'Union;
- Après avoir attendu, de voir sa croissance tirée par celle des États-Unis, l'Union européenne ne peut attendre aujourd'hui qu'elle soit tirée par celle des pays émergents et en particulier la Chine. Elle doit compter sur ses propres forces par l'utilisation de son marché intérieur;
- Alors qu'en 2000, l'Union européenne, avec la stratégie de Lisbonne, entendait relever le défi de la mondialisation, elle doit aujourd'hui relever celui de la crise de la mondialisation, à tout le moins ceux de la gouvernance mondiale et de la finance mondialisée;

## **Réponses apportées jusqu'ici:**

Le rapport:

- prend acte du nombre de propositions au programme de l'Union pour compléter le dispositif prudentiel ou gérer la crise, mais exprime la crainte que l'actuelle négociation par lots des réformes de l'indispensable régulation ne reproduise les risques d'une approche de court terme et sans cohérence, où les acteurs des marchés financiers sont les arbitres des réformes qu'ils acceptent tout en utilisant l'argument d'un risque de fragilisation de la reprise; prévient que cette méthode ne permettra pas d'optimiser l'architecture globale en fonction des défis à relever;
- déplore que la Commission n'a pas voulu ou pu formuler une proposition permettant d'assurer la définition européenne de conditions d'élaboration de plans nationaux de soutien aux banques; ces conditions auraient du porter sur l'accès privilégié des PME aux crédits, la distribution de dividendes et de bonus, l'activité dans les paradis fiscaux, la participation de l'État aux instances des banques aidées, les conditions de remboursement, la restructuration ou le démantèlement;
- rappelle que dès l'augmentation de la facilité de balance des paiements en octobre 2008, le débat était engagé au Parlement européen pour inviter la Commission à anticiper le risque d'un besoin de soutien à un État membre de la zone euro et à mettre en place un Fonds monétaire européen ;
- considère que si certains veulent interpréter l'article 125 du TFUE comme un article de "no bail out", interdisant les subventions entre États, rien n'oblige, dans le traité, les États membres qui font preuve de la nécessaire solidarité au sein de la zone euro à le faire par des prêts avec intérêts;

## **115 propositions pour la durabilité et la solidarité, l'investissement et la redistribution après le grand krach**

- Baser le nouveau modèle de développement sur des indicateurs de remplacement<sup>1</sup>;
- L'Union doit exercer pleinement sa part des compétences qu'elle partage avec les Etats membres, la Commission doit intervenir directement pour permettre le pilotage et le financement de projets, notamment dans les domaines suivants:
  - de nouveaux investissements dans la recherche, le développement et le déploiement d'énergies renouvelables,
  - la création d'un réseau européen intelligent de l'énergie, en interconnectant les réseaux nationaux et en mettant en œuvre de nouvelles formes de stockage de l'énergie pour compenser les fluctuations de production des énergies éolienne et solaire,
  - un service public de réseau ferré permettant de relier l'Union d'est en ouest et du nord au sud,

---

<sup>1</sup> sur la base des travaux d'Amartya Sen ou de Joseph Stiglitz

- un moteur de recherche d'internet public et des infrastructures critiques publiques,
  - la construction d'un réseau à haut débit desservant l'ensemble des territoires,
  - la mise au point de véhicules électriques,
- La capacité budgétaire de l'Union doit être augmentée en conséquence, y compris en définissant de nouvelles ressources propres, par exemple grâce au prélèvement, au bénéfice de l'Union européenne, de points de l'impôt sur les sociétés;
  - Rechercher une association étroite avec les parlements nationaux des États membres de l'Union sous la forme d'une convention sur les futures perspectives financières;
  - Affichage de la répartition des dépenses publiques des budgets nationaux en fonction des objectifs, renforcer la comparabilité des dépenses des budgets nationaux afin d'identifier le caractère complémentaire et convergent des politiques mises en œuvre;
  - Emission d'euro-obligations par la BEI ;
  - Mise en place d'une taxe sur les transactions financières ;
  - Mise en place d'une taxe carbone progressive et une réforme de la fiscalité pour plus de progressivité, un meilleur équilibre entre capital et travail et moins d'incitations court-termistes ;
  - Réformer les fonds de cohésion pour privilégier une véritable convergence vers l'investissement à long terme, le soutien aux PME, la rénovation des logements et le développement d'infrastructures de transport;
  - Equilibrer le marché intérieur par l'harmonisation fiscale, la consolidation du modèle social européen et l'adoption d'un cadre législatif pour les services publics et sociaux , se servir du marché intérieur comme d'une force à l'extérieur.

#### **UEM:**

- Instituer un M. (ou une Mme) Euro qui soit l'un des vice-présidents de la Commission, qui participe aux travaux du Conseil européen, préside le Conseil Ecofin et l'Eurogroupe, représente l'Union dans les instances internationales relevant de sa compétence, soit à la tête de la direction des affaires économiques et financières (ECFIN) et des services financiers;
- Elaborer les budgets des États membres de la zone euro sur la base d'un calendrier harmonisé et à partir des mêmes prévisions ;
- Adopter les grandes orientations des politiques économiques (GOPE) en co-décision avec le Parlement européen comme cadre d'un débat et d'une évaluation des budgets des États membres organisés sous l'autorité du vice-président de la Commission, dans des séances ouvertes de l'Eurogroupe, où chaque ministre serait accompagné par le président de la commission parlementaire compétente ainsi que du rapporteur général du budget et d'un membre de l'opposition, avant d'être présentées devant les parlements nationaux compétents;

- Elargir la surveillance multilatérale et les demandes d'ajustement des seules situations de déficit aux situations d'excédents en tenant compte des situations spécifiques de chaque État;
- Organiser l'émission mutualisée d'une partie de la dette souveraine des États membres gérée par un Fonds monétaire jetant les bases d'une surveillance multilatérale plus élaborée et garantissant une plus grande attractivité du marché de l'ensemble de la zone et une gestion commune de la dette;
- Créer un mécanisme de stabilité financière permettant de faire face aux risques de défaut souverain,
- Adapter les mécanismes de rééchelonnement, restructuration ou annulation de certaines dettes publiques à la situation présente et les rendre mobilisables à travers un mécanisme européen de résolution de la dette.

**Acteurs, produits et marchés financiers: moins complexes, plus responsables et utiles à la collectivité:**

- La réforme du système financier doit être pensée en fonction de sa finalité : fournir des produits appropriés d'épargne et permettre le financement de l'investissement long terme, des retraites et de la création d'emploi ;
- Obliger, en vertu de la clause sociale horizontale du traité de Lisbonne, les banques à analyser les demandes de prêts en fonction de leur impact sur l'emploi;
- Confier à l'Autorité européenne des marchés financiers les compétences d'une agence de protection des épargnants pour enregistrer et valider les prototypes et les pratiques de commercialisation issus de l'innovation financière, autoriser leur mise sur le marché, suivre leur évolution et, si nécessaire, les retirer temporairement ou définitivement;
- Boycoter Goldman Sachs;
- Créer une agence publique européenne de notation de crédit;
- Compléter le "paquet supervision" en cours d'adoption par la définition d'un mécanisme de gestion de crise et de partage du fardeau, du prêteur de dernier ressort, de l'harmonisation des régimes de sanction et du droit de la faillite;
- Aller vers un système dual de supervision avec d'un côté, la protection des investisseurs et, de l'autre, le contrôle prudentiel des institutions financières;

**Gouvernance d'entreprise:**

- Proposer une législation pour des conseils d'administration indépendants, diversifiés, associant les représentants des salariés, encadrer l'exercice les rémunérations et les droits de vote,
- Favoriser les structures de l'économie sociale,

- Obliger les entreprises à établir des bilans non seulement financiers mais aussi sociaux et environnementaux;

#### **Gouvernance mondiale:**

- Convoquer un sommet du G20 consacré exclusivement à une réforme nécessaire de la gouvernance mondiale;
- Réorganiser la distribution des sièges et le droit de vote des Etats membres de l'Union européenne dans les organisations internationales afin de renforcer leur capacité d'influence;
- Intégrer le G20 dans l'organisation du FMI et en faire le Conseil des ministres de l'organisation; associer plus largement les parlementaires aux travaux des institutions financières internationales;
- Donner la forme de traités internationaux aux accords élaborés dans le cadre du Comité de Bâle;

#### **Investissements verts et aménagement de l'espace:**

- Favoriser la mobilité là où elle est utile et possible, mais privilégier des stratégies d'implantation de l'activité économique en fonction des bassins de vie et de formation, contribuant ainsi à la réduction de la facture énergétique et au développement d'une stratégie de transport durable;
- Elaborer et organiser la mise en œuvre d'un bouclier social énergétique permettant d'assurer l'accès des plus pauvres à l'énergie dans des conditions abordables;
- Anticiper le chômage résultant de la transition en accroissant la formation et les compétences des travailleurs en ce qui concerne les nouvelles technologies;
- Partager de manière équitable les bénéfices de ce passage à une économie verte
- Assurer un équilibre des coûts supplémentaires pour les groupes à faibles revenus par des mesures de redistribution.